

# ***DISPOSITIF D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE & GOUVERNANCE HYBRIDE***

---

**Yannick Bouchet**, Docteur en Sciences de l'Information & Communication  
**Université Jean Moulin, Lyon 3**

[ybouchet@sitiv.fr](mailto:ybouchet@sitiv.fr) Equipe - *EURISTIK*  
Centre de Recherche *Magellan*, IAE de Lyon

---

**Résumé** : Avec la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale, le territoire est perçu comme un système organisé d'échange d'informations. Mais ce système dynamique évolue dans un environnement où l'hétérogénéité des acteurs est grande. Dès lors, une problématique émerge : celle de l'échange de savoirs entre les *parties prenantes*, sous l'impulsion d'une *gouvernance hybride*.

**Mots clés** : intelligence économique, intelligence économique territoriale, gouvernance hybride

**Summary** : With the installation of a device of territorial economic intelligence, the territory is perceived like an organized system of exchange of information. But this dynamic system evolves in an environment where the heterogeneity of the actors is large. Consequently, problems emerge: that of the exchange of knowledge between *Stakeholder*, under the impulse of a *hybrid governance*.

**Key words** : economic intelligence, territorial economic intelligence, hybrid governance.

# ***DISPOSITIF D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE TERRITORIALE ET GOUVERNANCE HYBRIDE***

## **Introduction :**

Avec la mise en place d'un dispositif d'intelligence économique territoriale, le territoire est perçu comme un système organisé d'échange d'informations reposant sur la formation de liens sociaux. Ces liens vont véhiculer des partages de savoirs, des valeurs et des règles. Ainsi, les échanges de connaissances et l'appartenance au territoire s'expliquent par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Parce que les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive, la configuration qu'ils prennent un jour peut changer un autre.

Pour cette raison, dans un système dynamique ou l'hétérogénéité des acteurs est grande, une problématique émerge : celle de l'échange de savoirs entre les parties prenantes, sous l'impulsion d'une *gouvernance hybride*<sup>1</sup>. Il s'agit donc d'étudier, que ce soit au niveau des acteurs comme pour la gouvernance du dispositif, d'une part, le va-et-vient des parties prenantes dans les formes réticulaires et, d'autre part, comment s'effectue le partage d'information.

En se basant sur l'observation<sup>2</sup> d'une municipalité de taille moyenne, notre papier de recherche va décrire comment s'envisagent les différentes relations et échanges entre les acteurs et ainsi essayer de répondre à cette problématique.

Dans une première partie, nous tenterons de définir ce qu'est l'intelligence économique territoriale<sup>3</sup>, pour ensuite, dans une deuxième partie, faire apparaître la notion de territoire apprenant. Dans une troisième partie nous verrons émerger une nouvelle conception de la territorialité.

## **1- L'intelligence économique territoriale, un nouveau dispositif de gestion pour la territorialité.**

Face à la mondialisation galopante, la recherche et la diffusion d'information stratégique devient une nécessité, que ce soit pour les entreprises comme pour les territoires. Cette hypothèse nous conduit vers l'étude de l'intelligence

---

<sup>1</sup> Qui peut aussi être qualifiée aussi de « *gouvernance technocratique* » au sens de Philippe Robert-Demontrond et Sandrine Bezaudin-Péric (2005, p262).

---

<sup>2</sup> Par une exploration hybride au sens de S. Charreire et F. Durieux, c'est-à-dire en procédant par des allers-retours entre observations et connaissances théoriques (cf., S. Charreire et F. Durieux (2003).

<sup>3</sup> Nous reprenons ici, la proposition faite dans notre article : « La confiance lors de la construction d'un processus d'intelligence économique territoriale » in « *5ème TIC & Territoire : Quels développements ?* », Y. Bouchet (2006).

économique (IE), qui est en fait un dispositif de gestion pour la prise de décision. C'est-à-dire d'un dispositif issu du cycle du renseignement qui fournit de l'information stratégique à la gouvernance. Mais nous observons que la définition de ce concept d'IE peut prendre différentes orientations en fonction des structures observées : entreprises, État ou bien d'autres subdivisions administratives.

Aujourd'hui l'intelligence économique semble un concept bien défini, notamment grâce à la thèse de Franck Bulinge de décembre 2002. Selon ce chercheur, la difficulté à définir l'intelligence économique vient du fait que c'est un concept complexe et multidimensionnel qui est né et a évolué au travers de plusieurs champs disciplinaires. Pour lui, c'est une notion qui englobe et dépasse le simple dispositif de veille. L'information documentaire en fait toujours partie, cependant, elle s'intègre à un processus de production de connaissances dans une dynamique reliant l'information à l'action. En fait, pour Bulinge, l'intelligence économique produit une « *InfoAction* », permettant une proactivité et une interactivité.

Mais l'intelligence économique est-elle envisageable au niveau d'un territoire ? Cette question conduit à nous interroger sur les modes de gestion de ces organisations. Existe-t-il une différence entre la gestion d'une entreprise et la gestion d'un territoire ? Pour Jean-Maurice Bruneau (2004, p31) il faut distinguer la notion d'entreprise de celle de collectivité administrant un territoire car ces structures aux activités différentes, n'ont ni les mêmes finalités, ni les mêmes stratégies, ni la même logique. Ainsi,

les politiques et les objectifs entre entreprises et collectivités ont donc tendance à diverger. La difficulté sera de les conduire dans un référentiel, un paradigme commun où ils partageront l'information pour le bien de tous. La congruence des stratégies des acteurs locaux est une caractéristique de l'intelligence économique dans son acception territoriale, que nous nommons Intelligence Économique Territoriale (IET).

Quelques auteurs ont tenté de définir ce nouvel objet de recherche qu'est l'intelligence économique territoriale, il s'agit par exemple : des concepteurs du site web Zeknowledge , qui relie la veille au développement du territoire et ainsi confondent un outil (la veille) et un dispositif de gestion (l'intelligence); de Philippe Dumas (2004) et Philippe Clerc (2004) , de l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires , ou bien de Jacques Fontanel et Liliane Beanshel (2005) , qui transposent les méthodes de l'IE dans la gestion des territoires.

Mais c'est Yann Bertacchini (2004b, p2), qui définit l'intelligence territoriale d'une façon plus précise. Il propose en 2004 la définition suivante : « *un processus informationnel et anthropologique, régulier et continu, initié par des acteurs locaux physiquement présents et/ou distants qui s'approprient les ressources d'un espace en mobilisant puis en transformant l'énergie du système territorial en capacité de projet. De ce fait, l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories*

*d'acteurs locaux de culture différente* ».

Ainsi, l'intelligence économique territoriale est un nouveau processus permettant l'échange d'informations stratégiques au niveau local. Dès lors, le système territorial s'approprie un processus d'apprentissage social. La territorialité devient un système apprenant.

## **2- Un territoire apprenant, un système ouvert et agissant.**

Mais, d'abord, qu'est-ce qu'un territoire ? Pour certain, comme Guy Di Méo, c'est un construit social, c'est-à-dire une « appropriation à la fois économique, idéologique et politique (sociale donc) de l'espace par des groupes qui se donnent une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire » (cf., Guy Di Méo (2000, p. 40)). Pour d'autres, comme Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003, p9), « L'émergence des territoires repose avant tout sur les interactions entre les acteurs, en particulier à travers la mise en œuvre de processus d'apprentissage collectif, l'économie de la proximité s'interroge donc sur les formes prises par la gouvernance territoriale ». Il semble donc apparaître que le territoire est une surface d'échanges entre les acteurs. Pour cette raison, le territoire s'apparente à une organisation réticulaire dotée d'une identité collective (cf., Serge Edouard et al (2004, p10)) dont les parties prenantes investissent des moyens dans une vision commune. Le territoire prend la forme d'un construit socio-économique produit entre les acteurs locaux (économiques, techniques, sociaux, institutionnels) qui participent à

résoudre un problème commun ou à réaliser un projet de développement collectif (cf., Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (2003)).

Pour Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (id., p3), « un territoire est caractérisé par sa gouvernance » c'est-à-dire par « l'ensemble des processus institutionnels qui participent à la régulation locale du système économique territorial ». Et selon Claude Dupuy et Antje Burmeister (2003, p9), l'émergence de la notion de territoire s'explique à travers les relations entre les acteurs et la mise en œuvre de processus d'apprentissage. La proximité encourage l'émergence d'interactions étroites entre les agents, firmes, décideurs et diffuse plus vite le progrès technique et l'information pertinente (cf., Pierre-Henri Derycke (2002, p3)). Mais la proximité n'est pas nécessairement une notion de distance métrique. En effet, une distance et un espace sont relatifs, car ils dépendent des moyens de communication et des modes de diffusion de l'information (cf., André Larceneux (1999, p146)).

L'intelligence économique territoriale construit un système d'information permettant aux acteurs locaux de devenir plus efficace. Dès lors, l'information est porteuse d'efficacité pour les parties prenantes. Or, dans l'idée des équipes du *GREMI*<sup>4</sup>, le critère ultime

---

<sup>4</sup> Groupe de Recherche Européen sur les Milieux Innovateurs, créé en 1984 par Philippe Aydalot. Le lien suivant

d'efficience fait intervenir le débordement de l'organisation sur son environnement : l'organisation efficiente modifie son milieu à son avantage, et contribue ainsi à modeler ce milieu. Dans cette perspective, l'intelligence économique territoriale pose le problème de la gestion des articulations et les transferts d'information (mais aussi données et savoirs) entre acteurs. Elle renvoie à la description des enchevêtrements entre les différentes échelles spatiales (cf., Jean-Pierre Gilly et Jacques Perrat (2003, p1)) que ce soit aux niveaux des firmes, des services publics ou parapublics. Ainsi nous devons repenser en profondeur les modes de transfert de l'information dans les organisations locales car les frontières des acteurs institutionnels ou des entreprises prennent désormais la forme d'intersections favorisant l'échange d'information stratégique.

Bernard Guesnier (2004b, p107) voit la gouvernance territoriale « comme une combinaison effectuée localement des actions de toutes les institutions publiques et des actions privées, leur mise en synergie débouchant sur l'excellence territoriale ». Dès lors, certaines synergies débouchent sur des partenariats locaux. Point de vue que Pascal Ricordel (1997, p426) examine sous l'angle du partenariat centré. Pour lui, la gouvernance

territoriale locale se définit comme : « la structure de pouvoir d'une institution qui est intégrée dans un environnement large et complexe qui ne peut pas être dominé. Cette institution voit son activité et ses performances être tributaires des relations qu'elle noue de manière contractuelle et paritaire avec les différents éléments composant son environnement ». Ces recherches conduisent à proposer que la notion de partenariat avec les parties prenantes externes à la municipalité est une nécessité. Mais elle n'est pas simple à mettre en œuvre car même au niveau des organisations publiques on peut voir apparaître des notions de concurrence.

La difficulté peut également se trouver au niveau même du management de la collectivité locale car la répartition des rôles élus/dirigeants, telle que l'a analysée Denys Lamarzelle (1996, pp219-249), pose un certain nombre de problèmes. Par exemple, il revient à l'élu l'identification des problèmes mais souvent au cadre territorial la formulation des solutions. L'élu est généralement contraint, avant de formuler une orientation stratégique, de se tourner vers son cadre. L'agent administratif devra ensuite décliner la stratégie en plan d'action.

Une stratégie territoriale, s'appuyant sur un processus d'intelligence économique territoriale, transforme le territoire en un *collectif local apprenant* et oblige à une approche de politique générale du territoire avec tous les acteurs référents. C'est en effet aux politiques ainsi qu'aux acteurs référents de proposer la construction d'une territorialité sur le long terme. Il s'agit, par exemple, d'une volonté collective de pérenniser les emplois et de s'engager dans le développement durable. Parce qu'elle a la responsabilité de la

gestion des biens collectifs (y compris l'information mise à disposition par les acteurs), la collectivité locale a une vision systémique de la territorialité qui lui permet de gérer la congruence des besoins des parties prenantes.

### 3- Emergence d'une nouvelle conception de la territorialité.

« Le territoire est aujourd'hui perçu comme une construction des acteurs où s'entrecroisent, dans un cadre géographiquement et historiquement circonscrit, des relations à la fois économiques, sociales, culturelles, politiques et symboliques. Le niveau local apparaît donc comme l'échelle d'action efficace pour aborder les problèmes rencontrés par les populations. C'est à ce niveau qu'il est possible de mettre en œuvre des solutions globales, intersectorielles et participatives pour lutter contre la complexité des phénomènes d'exclusion et de pauvreté. Cette évolution se traduit par l'adoption de principes de bonne gouvernance dont l'objectif est d'améliorer le rapport entre gouvernants et gouvernés » (cf., Alter Educ (2005)).

La notion de citoyenneté participative renvoie à des communautés identitaires qui partagent des valeurs communes et des expériences individuelles afin de mettre en place des projets conjoints (cf., Jean-Yves Prax (2002)). Dès lors, il s'agit d'identifier les conditions de mobilisation des individus à l'action collective. Cela implique, notamment aux pouvoirs publics de s'investir dans des politiques expérimentales soutenues par l'engagement et la participation des citoyens locaux, en s'appuyant sur les possibilités offertes par les technologies de l'information et de

la communication. A ce stade, les instances de décision locales occupent une place stratégique de catalyseur de projets de société.

Selon Bernard Guesnier (2004b, p19), « *l'excellence territoriale* » est un comportement général qui lie les organisations du territoire dans un projet commun. Il parle « *d'entreprises citoyennes* » travaillant avec ses coopérateurs ou en « *coopération-concurrence* » et avec « *les institutions publiques* ». Mais aussi d'institutions publiques locales coopérant dans l'intercommunalité et travaillant en partenariat avec les différents niveaux administratifs territoriaux. Mais le fonctionnement d'un collectif dans lequel vont œuvrer des organisations concurrentes ou dont la culture renvoie à des modèles différents (public/privé) ne va pas de soi. Un composant essentiel est à mettre en place, il s'agit de la confiance. « *La confiance est souvent présentée comme un ingrédient essentiel de l'action collective et de la constitution de collectifs au niveau local, voire plus simplement comme un élément indissociable des interactions locales* » (cf., Claude Dupuy et André Torre (2004, p66)). « *La confiance est la mère de l'action* » (id, p69). Ainsi, parler de territoire et de proximité au lieu d'espace n'est pas anodin (cf., Gabriel Colletis et Frédéric Rychen (2004, p207)).

Cette nouvelle dynamique du territoire va modifier l'environnement économique et social, au niveau local. Dès lors, ces changements vont par retour modifier les comportements des acteurs, ainsi, Herbert A. Simon (1991, p66) écrit que « *pour une très grande part, le comportement d'un humain, de ses*

*but* est simplement le reflet de l'environnement dans lequel il se place ». Pour Olivier Crevoisier (1998) la collectivité doit comprendre sa vocation de mettre en évidence les capacités de collaboration et par conséquent de spécification des ressources. Il appartient désormais aux communautés locales, et à leurs acteurs, de développer une capacité de produire leur propre développement. Et ainsi, de transformer leurs problèmes en projets d'action collective.

#### 4- Conclusion :

L'intelligence économique territoriale est un dispositif qui gère l'information et ainsi permet au collectif territorial d'identifier de nouveaux axes de développements, de nouvelles formes de combats, ou de nouvelles actions économiques ou sociales à mener. Mais pour Philippe Geffroy (2003, p3), on ne peut pas parler d'intelligence économique sans parler de stratégie, car l'intelligence économique n'est pas une fin en soi. Elle est au service de la stratégie. Pour Marc Audigier, Gérard Coulon, Patrick Rassat (2003, p56), « *l'intelligence économique par ses méthodes de questionnement provoque cette ouverture d'esprit et génère des réflexes d'apprentissage de l'environnement* ».

Toutefois, l'intelligence économique territoriale est un processus qui dépasse les frontières de la municipalité car il s'ouvre sur les parties prenantes locales. Cette approche postule que la collectivité locale, et son *collectif d'acteurs clés*, doivent s'adapter à l'environnement par la mise en œuvre d'une stratégie consciente et cohérente. La transformation du territoire en une *organisation par projets* est un changement de paradigme pour tous les acteurs. Ainsi, le territoire devient une organisation au sens des sciences de gestion. Parce que les structures des organisations sont essentiellement inertes en raison des contraintes lourdes, internes et externes, le changement passe par une volonté forte des dirigeants, qu'ils soient publics ou privés. Le collectif constitué pour définir la stratégie du territoire fonctionne sur une logique de « *gouvernance hybride* » (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (2004, p69)). En

effet, cette dernière forme d'organisation réticulaire est constituée de relations partenariales verticales et horizontales, d'où sa qualification de gouvernance hybride. Cette forme d'organisation réticulaire fait apparaître un mixage et une coordination des parties prenantes pouvant dans certains cas se limiter à une partie congrue des intérêts de chacun. Un risque particulier est attaché à ce type de structure, celui de la pérennité (cf., Patrick Joffre et Thomas Loilier (id.)).

Le territoire intelligent est perçu comme un système qui héberge un processus de construction d'une identité reposant sur la formation de liens sociaux, favorisant le partage d'informations, de valeurs et de règles. Et, l'identité du territoire se construit par l'identification à l'environnement interne et la différenciation à l'environnement externe. Ainsi, l'appartenance au territoire s'explique par la forme prise par les réseaux sociaux qui le compose. Mais la forme que prend le réseau un jour peut changer un autre. Les réseaux s'inscrivent dans une dynamique évolutive. Pour cette raison, Serge Edouard et *al* (2004, pp17-18), écrivent que « *les réseaux connaissent des évolutions endogènes, liées à la transformation des liens, des objectifs et des membres (...) mais aussi des modifications de l'environnement externe* ». Reprenant les idées d'Aldrich et Whetten (1981), Serge Edouard et *al* avancent que l'organisation réticulaire se stabilise avec les dépendances créées grâce aux liens de proximité et aux contraintes d'engagement mutuel, entre les membres. Mais il semble difficile de comprendre, et de

démontrer, la dynamique de construction d'un réseau car celui-ci n'existe qu'au travers des représentations que s'en font les acteurs (cf., Rémi Bachelet et Nathalie Claret (2004, p147)).

Ces différents points de vue aboutissent à une vision contrastée du fonctionnement des réseaux et donc des ancrages de ceux-ci au niveau d'un territoire. Or, seul l'ancrage permet d'exploiter les ressources d'un territoire afin d'en favoriser des recombinaisons et des articulations innovantes (cf., Valérie-Inès De La Ville et Ingrid France (2004, p163)). Quant au réseau, il doit être reconnu comme une innovation organisationnelle permettant d'atteindre plus d'efficacité.



## Bibliographie

- Abdelmalki L. et al (1999), « Technologie, institutions et territoires : Le territoire comme création collective et ressource institutionnelle » (pp177-194) in Pecqueur B. et al - *Dynamiques territoriales et mutations économiques* - Paris, Montréal (Canada) – l’Harmattan – (1996) éd. 1999 - 246 p.
- Arnaud M. (2004), « La nécessaire modification de la relation administrative avec l’arrivée des TIC » - *ISDM 16* – Article 162 – mai 2004 – 12p.
- Assens C. et Phanuel D. (2000) « Les modes de gouvernement de la démocratie locale » - Communication à la 4ème rencontre ville-management du 16 et 17 novembre 2000 - « *Démocratie et management local* » - 2000 – 18p.
- Bachelet R. et Claret N. (2004), « La gestion des connaissances par un réseau d’experts » - pp.145-158 – in Voisin C., Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* - Paris – Economica – 2004 – 272p.
- Bartoli A. (1996), « Les origines du management public » *Les cahiers de recherche de l’ESUG* (Ecole Supérieure Universitaire de Gestion) N°142 Septembre 1996 – 15 pages.
- Bazin-Benoit S. (1998), « Passage d’une logique concurrentielle à une logique organisationnelle des politiques locales d’attraction d’entreprises : le rôle de la gouvernance locale » - *Publication dans la RERU* (Revue d’Économie Régionale et Urbaine) : n°4, pp. 585-606 – 1998.
- Bensahel L., Titecat M. et Samson I. (2005), « Intelligence économique et stratégie de la métropolisation au sud – l’exemple de la Région métropolitaine Tanger-Tétouan » (pp137-159) in Guerraoui D. et Richet X., *Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes* – L’Harmattan, Paris – 2005
- Bertacchini Y. (2003), « Territoire et Capacité de Développement – proposition d’une fonction d’évaluation du potentiel d’action local » - *ISDM 8* – Article N°70 – Mai 2003 – 8p.
- Bertacchini Y. (2004a), « La méthode, l’acteur et le lien social : la formule pédagogique du management de projet et la communication associée » - *ISDM 15* – Article N°153 – Avril 2004 – 7p.
- Bertacchini Y. (2004b), « Entre information & processus de communication : l’intelligence territoriale » - *ISDM 16* – Article N°156 – Mai 2004 – 11p.
- Bertacchini Y. et al (2003), « Territoire physique / territoire virtuel – Quelle cohabitation ? » - *ISDM 9* – Article N°77 – Juillet 2003 – 12p.
- Bertacchini Y. et Herbaux P. (2003a), « Mutualisation & Intelligence Territoriale » - *ISDM 9* – Article N°73 – Juillet 2003.
- Bertacchini Y. et Herbaux P. (2003b), « La relation d’échange au sein du territoire » - *ISDM 9* – Article N°76 – Juillet 2003
- Bertacchini Y. et Herbaux P. (2005), « Les TIC, leviers de gouvernance

- territoriale » - *ISDM 21* – N°251 – 2005 – 13p.
- Bouchet Y. (2005), « L'intelligence économique territoriale est-elle une aide à l'économie de proximité ? » (pp161-172) in Guerraoui D. et Richet X. (sous la direction de), *Intelligence économique et veille stratégique – Défis et stratégies pour les économies émergentes* – L'Harmattan, Paris – 2005
- Bouchet Y. (2006a), « Proposition pour la prise en compte des risques dans un territoire local et émergence d'un Système d'Information Territorial réducteur de risques. Etude de cas dans une municipalité de moyenne dimension ». Revue Internationale « *Intelligence Informationnelle* » - <http://r3i.revue.org> - publié le : 17-05-2006
- Bros-Clergue M. (2004), « Différencier les territoires : quels outils de management ? », *Revue du réseau RECEMAP*, N° 7, en ligne le 16/04/2006 : <http://www.unice.fr/recemap/Framerevue.html>.
- Bruneau J.-M. (2004), « L'intelligence territoriale » in « *Veille Magazine* » N° 80 – décembre 204 –pp 30-31.
- Charreire S. et Durieux F. (2003), « Explorer et tester : deux voies pour la recherche » (pp. 57-81), in, Thiétart R.-A. et al, *Méthodes de recherche en management*, 2003, 537p.
- Conti S. et Giaccaria P. (2005), « Développement local : Réseaux, institutions et complexité », Communication au XVIIème COLLOQUE FEDERATEUR de l'INSTITUT CEDIMES « *Le développement local dans une perspective comparée* » - 20p - Turin (Italie) - mai 2005.
- Corbineau B. (2005), « Intelligence territoriale et société en réseau – Les médiathèques de proximité, portails de la connaissance », Colloque *4ème TIC et Territoire : quels développements ?* Île Rousse, 2005, 15p.
- David A. et Sidhom S. (2005), « Intégration de la démarche d'Intelligence Économique dans l'architecture fonctionnelle d'un système d'information, in « *Le Système National d'Information Economique : état et perspectives* », CERIST, Alger, Algérie, Février 2005.
- David A., Geffroy P., Gorla S., Knauf A. (2005), « Une étude selon le point de vue de l'infomédiaire et des problématiques de recherche d'information », Actes du *colloque ATELIS*, Poitier, 2005.
- David A. (2005), « L'Intelligence Économique et Les Système d'Information : Problématiques et approches de solutions », in « *Veille stratégique : Mise en œuvre et valorisation de la veille stratégique en entreprise* », Algérie Télécom, Alger, Algérie, Juin 2005.
- David A. (2006), « La recherche collaborative d'information dans un contexte d'Intelligence Economique », in « *Le Système d'information de l'entreprise* », les 25-26 février 2006, Algérie - Télécom, Alger, Algérie.
- De La Ville V.-I. et France I. (2004), « L'émergence d'un réseau institutionnel local » (pp.160-172) in Voisin Colette, Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.),

- Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* - Paris – Economica – 2004 – 272p.
- Demaziere C. et Faugouin P. (2005), « Anticiper les mutations économiques des territoires : quelles implications pour l'action publique locale ? » - Communication au colloque Européen d'intelligence économique - « *Approche comparée des pratiques* » - Futuroscope de Poitiers – 27 et 28 janvier 2005 – 14p.
- Di Méo G. (2000), « Que voulons-nous dire quand nous parlons d'espace ? » - pp. 37-48 - in Lévy J. et Lussault M. (sous la direction de) – *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy* - Paris - 2000 - Edition Belin - 352 pages.
- Dumas P. (2004), « Intelligence, Territoire, Décentralisation ou la région à la française » - *ISDN 16* – Article N° 163 - mai 2004 – 3p.
- Dupuy C. et Gilly J.-P. (1999), « Apprentissage organisationnel et dynamiques territoriales : Une nouvelle approche des rapports entre groupes industriels et systèmes locaux d'innovation » (pp.155-175), in Pecqueur B. et al, *Dynamiques territoriales et mutations économiques* - Paris, Montréal (Canada) – l'Harmattan – (1996) éd. 1999 - 246 p.
- Edouard S. et al. (2004), « Une approche managériale de l'organisation-réseau » (pp.8-24) in Voisin C., Ben Mahmoud-Jouini S. et Edouard S. (sous la dir.), *Les réseaux : Dimensions Stratégiques et Organisationnelles* - Paris – Economica – 2004 – 272p.
- Eveno E. et Latouche D. (2004), « Les collectivités locales, acteurs du modèle français de la société de l'information » in, Curien N. – Muet P.-A., *La société de l'information* – Paris - La documentation Française – Conseil d'Analyse Economique – 2004.
- Faugouin P. (2005), « Quelle organisation structurelle pour l'intelligence territoriale au service de l'attractivité des territoires et de la démocratie participative ? » - Communication au colloque Européen d'intelligence économique - « *Approche comparée des pratiques* » - Futuroscope de Poitiers – 27 et 28 janvier 2005 – 18p.
- Gilly J.-P., Leroux I. et Wallet F. (2004), « Gouvernance et proximité » (pp 185-206) in, Pecqueur B. et Zimmermann J.-B., *Économie de proximités*, - Paris - Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 - 264 p.
- Gilly J.-P. et Perrat J. (2003), « La dynamique institutionnelle des territoires entre gouvernance locale et régulation globale » - XXXIX Colloque de l'ASRDLF – « *Concentration et ségrégation, dynamiques et inscriptions territoriales* » - sept. 2003 – 14p.
- Gilly J.-P. et Lung Y. (2004), « Proximités, secteurs et territoires » - communication présentée aux *quatrièmes journées de la proximité* le 17 et 18 juin 2004 – 17p.
- Girardot J.-J. (2004), « Intelligence territoriale et participation » - *ISDM 16* – Article 161 – « TIC & Territoire » – mai 2004 – 13p.
- Giraud E. et Ranucci J.-F. (2005), « Réseau de veille en formation autour d'un espace de travail collaboratif » - *ISDM 20* – N°245 – 2005 – 6p.

- Goleman D. (2003), *Intelligence Emotionnelle* - J'ai Lu – (2ème Ed.) – 2003
- Gramaccia G. (2001), *Les actes de langage dans les organisations* - Harmattan - 2001 - 288 pages
- Grossetti M. et Philippi M. (2004), « Proximité et relations interindividuelles » (pp 46-64) in Pecqueur B. et Zimmermann J.-B., *Économie de proximités* - Paris - Hermes Science Publications : Lavoisier, 2004 - 264 p.
- Guéneau É.-P. (2004), *La ville citoyenne*, Paris, Budapest, Torino, L'Harmattan, 2004. 253 p.
- Guesnier B. (2004a), « *Intelligence économique et sociale du territoire* » - texte en ligne : <http://www.radiophare.net/entretiens/blc.htm> - Octobre 2004.
- Guesnier B. (2004b), « Gouvernance et performance des territoires », in, Guesnier B. et Joyal A. (textes réunis par) - « *Le développement territorial : regards croisés sur la diversification et des stratégies* » - ADICUEER - 280 p – 2004.
- Joffre P. et Loilier T. (2004), « Répondre aux mutations de l'environnement des entreprises – l'organisation en réseaux » (pp69-76) - Cahier français – « *comprendre le management* » - N°32 – 95p – Juillet/Août 2004.
- Lévy P. (2003), « Jeu de l'Intelligence Collective » – *ISDM 7* - Article N°63 –Avril 2003
- Massard N. et Mehier C. (2004a), « Externalité de connaissance, capital intellectuel et performance innovatrice localisée » *STOICA - Working Paper* (INSA Lyon) N°2004-05\_01 – 25 pages – mai 2004.
- Massard N. et Mehier C. (2004b), « Le rôle des tableaux de bords de la science et de la technologie dans une démarche d'intelligence économique territoriale » *STOICA - Working Paper* (INSA Lyon) N°2004-10\_03 – 29 pages – décembre 2004.
- Prax J.-Y. (2002), *Le Management Territorial à l'ère des Réseaux* – Editions d'Organisation – 2002
- Prévost P. (2002), « *La collectivité apprenante* » - Université de Sherbrooke - Juin 2002 - 136p, Téléchargeable le 12.09.2005 à l'adresse : [http://www.cefric.qc.ca/rapports/Revue%20de%20litt%E9rature\\_Bernard%20S%E9vi\\_gny.pdf](http://www.cefric.qc.ca/rapports/Revue%20de%20litt%E9rature_Bernard%20S%E9vi_gny.pdf)
- Ricordel P. (1997), « La gestion publique locale : partenariat et performance. Une étude empirique sur 20 communes-centres d'agglomérations françaises », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, n° 3, pp. 425-449 – 1997
- Robert-Demontrond P. et Bezaudin-Péric S. (2005), « De la gouvernance à la gouvernementalité : Critique du programme de responsabilité sociale des entreprises », (pp.247-268) in, Maréchal Jean-Paul et Quenault Béatrice (Sous la direction de), *Le développement durable – une perspective pour le XXIe siècle*, 2005, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 422 pages.
- Vachon B. (2001), « Le développement local intégré : une approche humaniste, économique et écologique du développement des collectivités locales », Québec, *Carrefour de relance de l'économie*

*et de l'emploi du Centre de Québec  
et de Vanier - 2001 - 25 pages.*

Vachon B. (1996), « Mettre le territoire en état de produire : le rôle des facteurs sociaux, culturels et environnementaux dans la démarche de développement local », in Côté S., Klein J.-L. et Proulx M.-U. (dir.),

*« Le Québec des régions : vers quel développement? Tendances et débats en développement régional », Rimouski, Actes du colloque de la section développement régional de l'ACFAS 1995, GRIDEQ, GRIR, Université du Québec à Rimouski - 1996 - pp. 285-301.*